

Resp. client:
N° commande:
N° client: 130827
Pers. cont.:
Tél.: -
Fax: -
GSM: -
e-mail: info@slighting.be

ProKo.: LS01
N° rapport : 5261517/4
N° rapp. prov.:
Date: 18/08/2019



Organisme de controle a.s.b.l.

Client / Mandant :
LS-LIGHTING
RUE DES BRAICHEUX 64
7110 MAURAGE

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BT DE RACCORDEMENT DEFINITIF ou RESIDENTIEL
(exécuté sous l'accréditation BELAC suivant procédure interne QPRO/ELE/001, §7.3)

GENERALITES

Appareil/Install. ID: **APP 3** **1.2** Type d'installation: nouvelle Type de locaux: appartement
Lieu de contrôle: CGC SPRL RUE BUISSET 10 MONS 7000
Type de contrôle: examen de conformité avant mise en service Selon RGIE Art. 86/270
Date du contrôle: 14/08/2019 Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant le 31/08/2044 Contrôleur: WAGNY RUDY
Propriété de: CGC SPRL
Installateur: LS-LIGHTING
T.V.A.: - Carte-ID : - Délivré à : - Date : -

DESCRIPTION

EAN n°.: - N° compteur: A PLACER Index I: - Index II: -
Raccordement: - Fourreau: - Plaque d'isolat.: -
Tension de serv.: 1 N 400V Protection max.: 63A Protection princ.: - Interr.: interr. diff. génér.
Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: XVB nombre conduct.: 4 section: 10 mm²
Câble de raccordement au réseau: type câble: - nombre conduct.: - section: - mm²
Electrode de terre: type: boucle section: 35 mm² Résistance de dispersion: 28.12 Ohm
Interrupteur Diff.: Général: 2p 63A/300mA est plombé: en ordre Diff. Supplém.: 2p 63A/300mA
Fonct. bouton d'essai: p.a. boucle de défaut: p.a. Résist. d'isolem. général: > 1 MOhm
Installation exécutée conformément aux schémas: en ordre Etat du matériel électrique: en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
Continuité PE et liaison équipotential: en ordre Matériel fixe et mobile: en ordre
Description – appareils : voir les schémas en annexe schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation
Ne sont pas encore placés: cuisine salle de bains chauffage central compteur de gaz compteur d'eau luminaires
Ne sont pas encore raccordés: liaison équipotential principale supplémentaire
Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 16

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) – les numéros réfèrent aux infractions standardisées

- N 1. Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.
2. Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.
3. Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

CONCLUSION

L'installation est conforme aux prescriptions mentionnées. L'installation peut être mise/rester en service.
L'installation doit être contrôlée au plus tard à la date mentionnée ici dessus, comme prévu par l'art. 271 du RGIE, ainsi qu'avant toute mise en service d'une modification importante ou d'une extension notable, exécutées avant cette date.

Pour le Directeur Technique,

0493 24 61 55

Le contrôleur